

Vivre à Balzac

Magazine municipal - Mars 2024



DOSSIER p.12 - Découvrez les commerçants et les professionnels de la place de la Liberté

p.5 Travaux

p.9 Compte 2023

p.11 Les zones d'accélération des énergies renouvelables

p.25 Fritillaire pintade

La communication

En ce début d'année, il nous semble important de vous retracer les grandes lignes de notre stratégie de communication.

Dans un souci d'information la plus complète possible et de relation continue avec les habitants de la commune, les élus ont fait le choix de créer 4 «outils» différents :

Une information vivante : le site Internet, consultable à tout moment, contenant des informations historiques et administratives. Il est régulièrement mis à jour sur les faits d'actualité et sur les événements à venir. Vous y trouverez la présentation du conseil municipal, des agents et des services de la commune, la vie de l'accueil scolaire et extrascolaire, l'actualité culturelle, les sujets de santé et de solidarité et les comptes rendus du conseil municipal. À tout moment ce site peut être amélioré, n'hésitez pas à nous transmettre votre avis.

Une information semestrielle : Vivre à Balzac, bulletin municipal semestriel qui paraît en mars et septembre de chaque année. Nous réalisons un dossier «phare» différent à chaque numéro, et celui qui vous est proposé dans le Vivre à Balzac de mars, retrace le parcours et les projets des différents commerçants et professionnels de la place de la Liberté. Une tribune est systématiquement offerte aux associations qui communiquent leurs activités et événements passés ou futurs. Les rubriques de ce bulletin sont identiques à celles du site Internet avec des éléments semestriels.

Une information ciblée en direction des nouveaux habitants sous la forme d'une plaquette, téléchargeable sur le site Internet ou disponible en mairie.

Une information en temps réel : Ma Mairie en Poche. Depuis 3 ans, vous êtes toujours plus nombreux à l'avoir téléchargée, comptant aujourd'hui presque 900 abonnés ! L'application a évolué ces derniers temps, vous proposant un nouveau visuel. Depuis peu, un onglet «Sondage», permettant de recueillir votre avis, vous est suggéré. Cette application vous informe des dates et heures du conseil municipal, des changements d'horaires d'ouverture de la mairie, de l'agence postale et de la bibliothèque. Nous vous prévenons également des travaux pouvant gêner votre quotidien, le décalage du ramassage des ordures ménagères, les alertes météo... Les associations relaient leurs manifestations et événements tout au long de l'année sans oublier les collectes de sang. N'oubliez pas d'activer les notifications afin de bien les recevoir en temps réel.

En complément de ces outils à notre main, Jacques Thibault, notre correspondant local Charente Libre, très présent sur les manifestations ou aux conseils municipaux, vous permet d'être informés de différents sujets communaux dans les colonnes de ce quotidien charentais.

Il a pris la suite de René Maron notre correspondant local durant de nombreuses années, très investi dans le suivi du cadre de vie de nos habitants. Il nous a quittés en 2023 et nous lui dédions cet éditorial.

Enfin, le maire et son conseil municipal se tiennent à votre disposition pour évoquer en direct tout sujet en lien avec la vie de la commune.

La commission communication



Martine Liège-Talon



Christelle Pénichon



Stéphane Lavaud



Sébastien Martin



Jean-Paul Ménoire



Martine Mirault



Baptiste Pourbaix



Nathalie Thabaud
Goncalves

Sommaire

■ Édito	2
■ Sommaire	3
■ Actualités	
■ Travaux	4
■ Travaux de la salle des fêtes	5
■ Chaufferie bois	5
■ Conseil de développement GrandAngoulême	6
■ Mon espace santé	6
■ Carte d'identité	7
■ Devenir assesseurs dans un bureau de vote	7
■ Centre communal d'action sociale	8
■ Le radar pédagogique	8
■ Vie municipale	
■ Compte 2023	9
■ Les zones d'accélération des énergies renouvelables	11
■ Le conseil municipal	11
➤ Dossier : Découvrez les commerçants et les professionnels de la place de la Liberté	12
■ Culture	16
■ Vie associative	17
■ Jeunesse	
■ École	22
■ AsBaMaVis	23
■ Environnement - Santé	
■ Fritillaire pintade	25
■ Moustique tigre	26
■ Bornes à biodéchets et collecte des bacs noirs	27
■ Infos pratiques	28



Responsable publication : Martine Liège-Talon
(Adjointe au maire)

Conception-réalisation : Nathalie Thabaud-Goncalves

Rédaction : Commission communication
Martine Liège-Talon,
Christelle Pénichon, Stéphane Lavaud, Sébastien
Martin, Jean-Paul Ménoire, Martine Mirault, Baptiste
Pourbaix, Nathalie Thabaud-Goncalves.

Imprimerie COUVIDAT - Angoulême

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2024

Actualités ■ ■ ■ ■ ■

■ TRAVAUX

Travaux à l'école :



Changement des quatre fenêtres de la classe de CP/CE1 d'Alexia Chassaing, travaux effectués par l'entreprise Troisel. Travaux subventionnés par GrandAngoulême pour 4 486€, soit 50% des travaux.



Changement de la fenêtre de toit avec rideau occultant sur le palier qui donne accès à la classe de CP d'Annie Laubuge à l'étage, travaux effectués par l'entreprise Périgault.

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE

À la sortie de la bibliothèque côté école :

- renforcement pour sécurisation de rambarde, avec pose de boiseries sur les côtés,



- suppression des bacs hors sol en vue de remplacement par des plantations en pleine terre.

En extérieur :

Dans le cadre d'un projet de végétalisation de la cour d'école (projet mené par les enseignantes avec le concours du conseil général) :

- dans la cour, côté rue des écoles, pose de bancs à fleurs le long de la clôture,

- côté jardin, pose de poteaux bois en vue de faire un palissage de haies sèches.



Travaux courants, entretien, embellissement, décorations :

- entretien des espaces verts, tonte, fauchage, ramassage des feuilles,



- fabrication et installation de décorations de Noël, place de la Liberté et place Guez de Balzac au pôle administratif,

- confection d'une grande roue lumineuse, réalisée avec la base du manège obsolète de l'APE,



- mise en place d'un chalet et d'un traîneau.... fabriqués avec des matériaux de récupération.



Actualités ■ ■ ■ ■ ■

■ TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES

Les travaux de la salle ont débuté en septembre 2023. Dans l'ensemble, le planning est tenu malgré quelques retards constatés sur les travaux de couverture, notamment en raison des fortes pluies de fin d'année.

Les travaux de charpente sont finalisés. La charpente de la salle principale a été renforcée et la charpente de la partie technique (sanitaires, hall d'entrée, locaux des associations) a été refaite à neuf.

Les menuiseries sont posées et les travaux à l'intérieur progressent bien. Les travaux de plomberie, d'isolation et d'électricité sont en cours. Un local technique a été créé sous une partie du toit dans la salle principale pour accueillir la centrale de traitement de l'air alimentée par la chaudière bois (renouvellement et chauffage de l'air).

Il reste les travaux d'aménagement intérieur (pose des carrelages, des sanitaires, agencement de la cuisine, pose des systèmes acoustiques, installation des loges et de la scène....) et les travaux d'aménagement du parvis (côté place des Charbonnauds).



■ CHAUFFERIE BOIS

Le planning des travaux a été respecté et la chaudière mise en service avec succès le lundi 15 janvier 2024. Cela a été un soulagement pour l'équipe municipale. En effet, les chauffages d'appoint installés dans les classes, après l'arrêt mi décembre de la chaudière au fioul (nécessaire afin d'effectuer le raccordement de l'école au nouveau réseau de chaleur), se sont révélés insuffisants début janvier avec les grands froids.



Toutes les deux semaines, un camion assure la livraison de combustible (bois déchiqueté).

La chaudière assure depuis janvier le chauffage de l'école, de la bibliothèque, des salles des associations, du centre de loisirs et de la mairie.

Le raccordement du restaurant scolaire et de la salle des fêtes est en cours (car il nécessitait l'installation complémentaire de centrales de traitement d'air).

Il reste également à finaliser la voie d'accès au silo par un revêtement en stabilisé calcaire renforcé.

■ CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT GRANDANGOULÊME

L'alimentation, la mobilité, la réduction des déchets, les usages de l'eau, le changement climatique et le climat sont des sujets qui vous interpellent ?

Pour le Conseil De Développement (CDD) de GrandAngoulême, aussi, c'est important.

La mission du CDD est de s'emparer de tous ces sujets (et bien d'autres) pour exprimer des avis sur les politiques locales et les grands enjeux sociétaux qui façonnent notre vie de tous les jours, notre territoire.

Ce conseil n'est pas seulement un lieu de débat, c'est aussi un espace vibrant d'échanges, de réflexions et de partage. Nous sommes là pour écouter, rencontrer les habitants et les acteurs du territoire et faire remonter la parole citoyenne avec objectivité et authenticité.

Chaque citoyen peut devenir membre et contribuer aux avis remis aux élu.e.s de la communauté d'agglomération.

À ce jour, sur les 38 communes composant le GrandAngoulême, 16 communes n'ont pas de représentants au sein du Conseil De Développement.

Les représentants sont des "messagers" porteurs devant les communes de l'action du Conseil De Développement. Leur mission consiste à enrichir le travail en veillant à ce que leurs réflexions se fassent au plus près des citoyens.

Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie.

INFOS PRATIQUES

Les groupes de travail se réunissent environ 1 fois par mois en fonction des thématiques, en visio et/ou en présentiel au siège de GrandAngoulême ou dans l'une des communes du territoire

COMMENT ÇA MARCHE ?

3 collègues : habitant.e.s/acteur.rice.s/représentant.e.s des communes ; 2 coprésident.e.s et 1 comité d'animation ; 130 membres permanents (maximum) ; 2 plénières par an ; 4 à 5 groupes de travail thématiques. Plus d'informations sur : <http://www.codevgrandangouleme.fr>

■ MON ESPACE SANTÉ, LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ DES CITOYENS



Mon espace santé est un service numérique individuel et personnalisable, pour tout usager du système de santé. Il permet à chacun de stocker et partager ses documents et ses données de santé en toute sécurité. Les données sont hébergées en France, sous la protection de l'État et de l'Assurance maladie. Il comprend notamment aujourd'hui :

- Un dossier médical, pour stocker ses données de santé de façon sécurisée : profil médical, mesures de santé, traitements, résultats d'examens, carnet de vaccination, antécédents médicaux, comptes rendus d'hospitalisation... et les partager avec ses professionnels de santé, en particulier en cas d'urgence ;
- Une messagerie sécurisée pour échanger des in-

formations en toute confidentialité avec les professionnels de santé ;

- Un catalogue d'applications certifiées par l'État pour être mieux guidé dans le choix des outils numériques utilisés pour le suivi de sa santé.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.monespacesante.fr/>. Disponible sur tablette ou smartphone [App Store] [Google Play] Contactez le numéro gratuit 34 22 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Pour les personnes sourdes et malentendantes, l'accueil téléphonique de Mon espace santé est accessible grâce à une plateforme en ligne.

■ CARTE D'IDENTITÉ

Pour demander une carte nationale d'identité, voici un récapitulatif des démarches à entreprendre.

Pour tous les cas :

- première demande (gratuit)
- renouvellement (gratuit)
- perte (payant), faire une déclaration en mairie

Pour toute demande, vous devez :

- ♦ vous rendre sur le site ANTS (site officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés)
- ♦ vous connecter avec des identifiants France Connect (Impots.gouv.fr, LaPoste.fr, Ameli.fr...)
- ♦ et compléter chaque page :
 - . avec les dates et lieux de naissance des parents

. en cas de perte de la pièce d'identité ou pour l'établissement d'un passeport, vous devrez accéder au lien pour payer en ligne le timbre fiscal

- ♦ imprimer la fiche récapitulative
- ♦ prendre RDV dans une mairie qui délivre les pièces d'identité

Pièces à fournir à la mairie : ancienne pièce d'identité, justificatif de domicile et une photo (sans lunettes).

Si vous n'avez pas Internet ou si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, vous pouvez prendre rendez-vous à la maison France Services de Vars au 05 45 38 21 88. Les agents vous aideront pour toutes vos démarches en ligne.

■ DEVENIR ASSESSEUR DANS UN BUREAU DE VOTE

Lors d'une opération de vote, les assesseurs siègent aux côtés du président du bureau de vote. Ils s'assurent bénévolement du bon déroulement et de la régularité du vote.

À savoir : cette démarche n'est ouverte que pendant les périodes préélectorales.

Quel est le rôle des assesseurs ?

Membres des bureaux de vote, les assesseurs, bénévoles (article R44 du Code électoral), participent au déroulement des opérations électorales. La répartition des tâches qui leur incombent durant la journée se fait à l'ouverture du bureau de vote. Ils sont généralement chargés de contrôler et faire signer la liste d'émargement et d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin.

Ils peuvent également être amenés à suppléer ou assister le président et ainsi procéder au contrôle d'identité des électeurs et tenir l'urne.

Enfin, les assesseurs titulaires doivent participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes.

Important

Les assesseurs ne sont pas rémunérés (art. R44 du Code électoral)

Les assesseurs de chaque bureau sont désignés ainsi :

- chaque candidat, binôme de candidats, ou chaque liste en présence a le droit de désigner un assesseur et un seul, pris parmi les électeurs du département
- des assesseurs supplémentaires peuvent être désignés par le maire parmi les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau puis, le cas échéant, parmi les électeurs de la commune.

Le jour du scrutin, si, pour une cause quelconque, le nombre des assesseurs se trouve être inférieur à deux, les assesseurs manquants sont pris parmi les électeurs présents sachant lire et écrire le français, selon l'ordre de priorité suivant : l'électeur le plus jeune, puis l'électeur le plus âgé.

Actualités

■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) oriente, reçoit et conseille le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Une de ses missions consiste à mettre en lien les personnes âgées avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles.

Les aides financières comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) en font partie.

L'APA permet de rester à domicile en bénéficiant de l'aide d'un proche aidant ou d'un professionnel de l'aide à domicile.

L'ASH aide à financer l'hébergement de la personne âgée dans un établissement dédié.

Mais il ne s'agit pas toujours d'aides financières : le CCAS peut, par exemple, orienter les seniors vers des auxiliaires de vie qui les aideront à gérer les gestes du quotidien.

Le CCAS peut aussi, plus simplement, aider toutes les personnes en les orientant vers différents interlocuteurs, en contactant les

organismes, en les aidant à remplir les formulaires administratifs nécessaires à des demandes d'aides et à en effectuer le suivi.

Le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune, comme par exemple les aides alimentaires ou les secours d'urgence.

Pour toute demande, vous pouvez appeler la mairie au : 05 45 68 42 69 pour prendre rendez-vous.

■ LE RADAR PÉDAGOGIQUE : UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EFFICACE

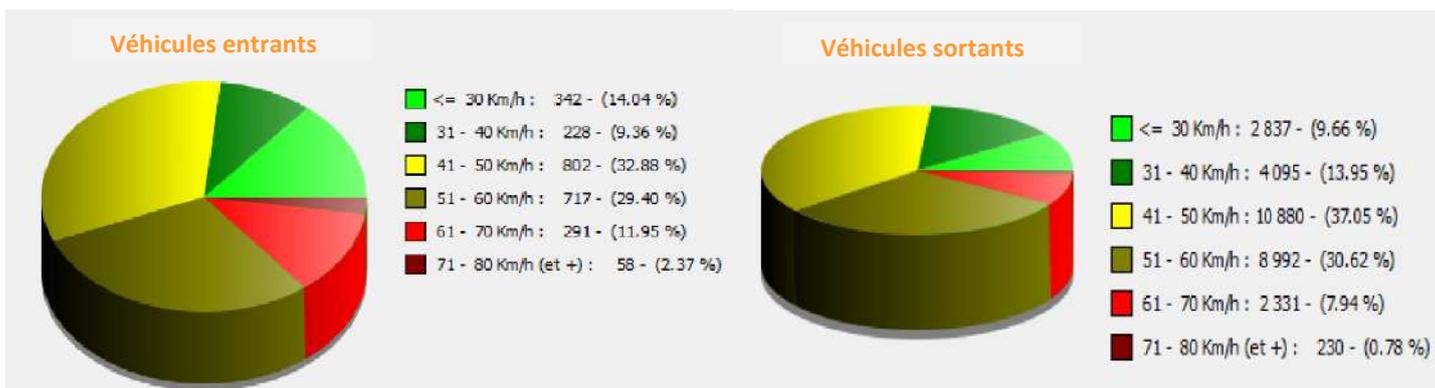
Le **radar pédagogique** est conçu pour influencer positivement le comportement des conducteurs sur les routes. Il encourage ces derniers à ralentir afin d'améliorer la sécurité routière.



Sa mise en place dans des zones stratégiques nous permet :

- **de mesurer la vitesse, d'informer et sensibiliser les usagers routiers** (motards, poids lourds, automobilistes...) sur les vitesses maximales autorisées, ce qui diminuera le risque d'accidents sur les routes,
- **de déterminer si des aménagements de la chaussée** sont à prévoir pour réduire la vitesse.

NOUVEAU FOCUS : Radar installé rue des Vignaux - VITESSE 50 KM/H



Vie municipale ■ ■ ■ ■ ■

■ COMPTES 2023

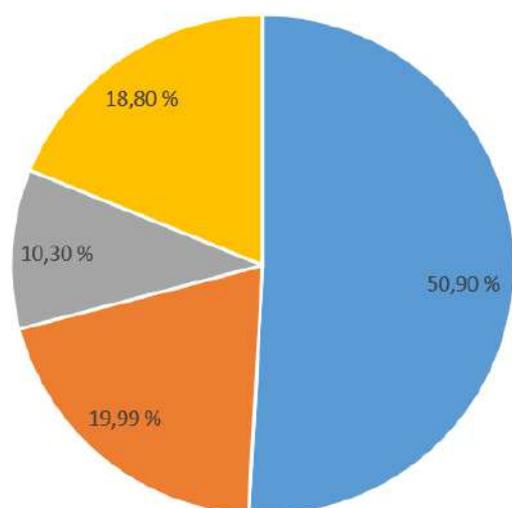
Le budget de fonctionnement

En 2023, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 964 734€ (soit une hausse des dépenses réelles de 1,78% par rapport à 2022) pour des recettes de 1 097 165€ (soit une baisse des recettes réelles de 3,73% par rapport à 2022)

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues, notamment grâce à des dépenses d'énergie en deçà des prévisions budgétaires (moins consommation durant les travaux de la salle des fêtes, baisse de l'éclairage public).

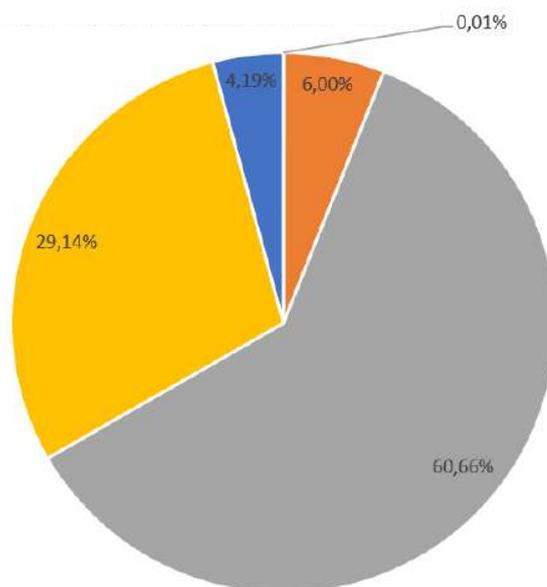
Le budget de fonctionnement permet donc de dégager un excédent de 132 431€ en 2023 qui doit permettre de financer les investissements de la commune (chaufferie bois et salle des fêtes notamment).

Détail des dépenses réelles de fonctionnement - 2023
(y compris les charges de personnel)



- École/jeunesse
- Administration générale
- Culture/communication /vie associative/santé/solidarité
- Voirie/espaces verts/cimetière

Détail des recettes de fonctionnement - 2023



- Atténuation de charges de personnel (1)
- Produits des services du domaine (2)
- Impôts et taxes (3)
- Dotations et participations (4)
- Produits de gestion courante financiers et exceptionnels (5)

(1) Atténuation de charges de personnel : indemnités journalières, contrats aidés, participation de la commune de Vindelle aux frais de personnel de l'école, participation de La Poste pour l'agence postale

(2) Produits des services du domaine (dont opérations d'ordre, travaux en régie) : redevances pour la cantine, la garderie et la bibliothèque, concessions cimetière...

(3) Impôts et taxes : taxes foncières et d'habitation, compensation de la Communauté de Communes Braconne et Charente pour la taxe professionnelle...

(4) Dotations et participations : dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, de péréquation

(5) Produits de gestion courante financiers et exceptionnels : revenus des immeubles, fermages...

Vie municipale ■ ■ ■ ■ ■

■ COMPTES 2023 (suite)

Le budget d'investissement

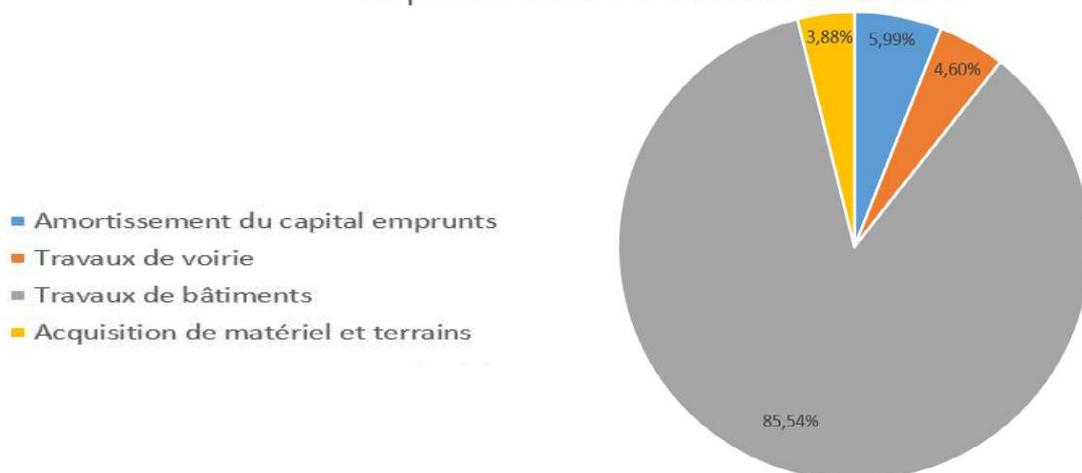
La commune a lancé cette année des chantiers d'investissement structurants pour les années à venir (chaufferie bois et réhabilitation de la salle polyvalente). Ils représentent à eux deux un investissement de 1 700 881,86 € H.T.

Ces projets sont financés par des subventions publiques à hauteur de 55,95%, le reste par des fonds propres et un emprunt.

Les dépenses d'investissement de l'année 2023 sont donc concentrées sur des dépenses liées à des travaux de bâtiments (pour 85%).

Les intérêts d'emprunt à rembourser chaque année constituent une dépense de fonctionnement pour les années à venir.

Dépenses réelles d'investissement 2023



PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

MONTANT DES TRAVAUX : 1 009 393,62 € H.T.

AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE :



214 821,63 €



197 808,76 €



131 500,00 €

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

MONTANT DES TRAVAUX : 691 488,24 € H.T.

AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE :



246 317,72 €



55 530,72 €



105 660,00 €

Vie municipale ■ ■ ■ ■ ■

■ LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE nR)

Il s'agit de **zones propices à l'implantation des énergies renouvelables, pour lesquelles il y a un potentiel en terme de production d'énergie.**

Elles concernent toutes les énergies renouvelables : photovoltaïque, solaire thermique, éolien, hydroélectricité, biogaz, géothermie...

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (loi «APER») fait de la planification territoriale une disposition majeure et remet les communes au cœur du dispositif.

Très concrètement, elle prévoit que les communes définissent, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » (ZAE nR) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables (Article L1411-5-3 du code de l'énergie).

Elles ne sont pas exclusives et des projets pourront être développés en dehors des ZAE nR. À contrario, elles ne figent pas des secteurs en attendant d'éventuels porteurs de projets.

La commune de Balzac a choisi comme mode de concertation, la mise à disposition en mairie de l'ensemble des documents et des propositions de zones durant une période définie.

Le conseil municipal a délibéré le 4 décembre 2023 pour définir chaque zone d'habitat de la commune (centre bourg, hameaux...) comme étant une zone propice à l'implantation du photovoltaïque en toiture, l'ancienne décharge située dans la zone des Fougerouses pour le photovoltaïque au sol et l'ancien moulin situé à la Chapelle pour le développement de l'hydroélectricité.

Il s'agit d'un exercice cartographique et opérationnel, un premier « crible » qui ne nécessite pas d'études particulières.



■ LE CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que les conseils municipaux sont des séances publiques accessibles aux habitants.

Les ordres du jour sont diffusés dans :

- la rubrique Agenda du site internet balzac.fr,
- sur Ma Mairie en Poche,
- dans les panneaux d'affichage municipaux quelques jours avant chaque conseil municipal.

Les délibérations et les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles en mairie ou **sur le site internet communal dans la rubrique Découvrir Balzac/Délibérations.**

DÉCOUVREZ LES COMMERÇANTS ET LES PROFESSIONNELS DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ ... au travers de leur interview ou de leur témoignage personnel



Jean Luc Dethoor, pharmacien nous parle

Diplômé en juillet 1979, j'ai été pharmacien assistant pendant 3 années consécutives dans une officine à Angoulême. Suite à cette expérience, j'ai eu l'envie de m'installer et j'ai entrepris les démarches pour une demande de création d'officine sur la commune de Balzac. L'obtention de la création date du 24/10/1983.

Il est à noter que l'officine fut l'un des premiers commerces présents dans la commune.

La pharmacie a été ouverte le 03/09/1984, cela va donc faire bientôt 40 ans que j'exerce à Balzac.

La clientèle de la pharmacie est variée : il y a bien sûr les habitants de la commune et des communes avoisinantes, mais également la clientèle de passage de par l'implantation de l'officine sur un axe passager.

Actuellement, travaillent à mes côtés Olivier, présent depuis 38 ans et Audrey, préparatrice.

Un pharmacien remplaçant assure la responsabilité de la pharmacie durant mon absence.

Je souhaite avoir un successeur lorsque j'arrêterai mon activité professionnelle.



Marie-Angélique Douillard, gérante du salon MD COIFF

Je suis Marie-Angélique Douillard, gérante du salon MD COIFF 1 Place de la Liberté depuis presque 8 années maintenant. Je suis Charentaise.

Mon expérience professionnelle a commencé en 1999 par le biais d'un CAP Coiffure, 3 années, en alternance avec le CIFOP et le salon L'Atelier de Marie-France sur Soyaux.

Ensuite, j'ai continué en 2002 salariée au salon Coiff' Elle Coiff' Lui à Angoulême.

Sans abandonner mon ambition et suite à la proposition du gérant pour l'obtention du Brevet Professionnel nécessaire afin d'être gérante d'un salon, j'ai donc continué les cours en candidat libre les lundis sur 2 années avec la Chambre des Métiers.

L'expérience acquise et le temps m'ont conduit sur Balzac lors de ma lecture d'un article Charente Libre au sujet de la fermeture de l'ancien salon de coiffure (en face la pharmacie)...

Auparavant, mes premiers pas dans ma majorité, m'ont amenée à danser et mettre les baskets sur Danse des Forbans à un événement connu et reconnu par les Balzatois(e)s : la fameuse cavalcade.

Voilà pourquoi sans hésitation et avec des aléas le projet est devenu concret, un an plus tard, en juillet 2016 avec la création du nouveau salon MD COIFF qui a reçu beaucoup de soutiens, conseils et accompagnements à tout niveau (mairie, habitants, commerçants, amis, familles...).

Les projets futurs :

- maintenir le dynamisme sur cette commune qui a commencé avec la continuité du salon en extérieur au nom de garden'hair. Plus clairement nous coiffons lors de bonnes conditions météorologiques dans le jardin aménagé avec la merveilleuse fresque Création SL MOON,
- continuer de développer notre métier avec les formations et mes collaboratrices.

Le salon est depuis récemment ambassadeur de la Marque Keune.

Soyez curieux, venez profiter d'un instant chez MD COIFF.

Charlène Callaud, propriétaire-gérante de Nanazen

Attirée par le monde de la beauté et de la mode, Charlène Callaud, née en 1983, a étudié l'esthétique et la parfumerie dès l'âge de 15 ans. Elle a exercé sur plusieurs postes, comme responsable de magasin et s'est installée en octobre 2021 à Balzac.

Elle confie avoir reçu un super accueil : les Balzatois, chaleureux, bienveillants, jouant le jeu, ont visiblement envie de faire vivre leur commune. Par ailleurs, certains de ses clients viennent de loin, Roulet, Bunzac...

Elle travaille en complémentarité avec le salon de coiffure, notamment pour les mariages.

Charlène Callaud souhaite développer son activité en se formant sur le bien être (massages du monde) et l'épilation définitive.

Une seule cabine ne lui permet pas de recruter, mais si la possibilité d'extension de son institut se présente, elle travaillera sur la prothèse ongulaire et l'extension de cils.



Didier Martins, gérant du restaurant Le Guez't

Didier Martins, né à Paris en 1985, a étudié à l'école hôtelière de Levallois Perret avant d'entamer une maîtrise d'oenologie et effectuer un stage de 6 mois à Rome.

Il retourne dans son village d'origine familiale, Chaves au nord du Portugal afin d'ouvrir, avec son père, un restaurant nommé « Quinta da Cera ».

Il devient ensuite professeur des écoles au consulat et de retour en France, s'établit en Charente.

Ses premières impressions suite à la reprise du Guez't sont très positives, il ne s'attendait pas à un tel engouement des Balzatois, qu'il qualifie de réceptifs. Il salue également la bonne interaction entre commerçants de la place de la Liberté.

Soucieux de la qualité des produits, il travaille en circuit court pour la viande, le poisson, les fromages et complète avec une gamme de vins, d'huiles d'olive et autres produits portugais.

Le bar à vin juste créé sera complété d'un bar à bières, avec la présentation d'une quarantaine de bières brassées en Charente. Ses projets à court terme : aménager l'espace extérieur en intégrant le travail autour du feu (four à pain, rôtisserie).

Carole Salom-Pignoux - Le "Salon de Balzac"

Carole Salom-Pignoux a ouvert le salon en juin 2022. C'est un lieu pouvant accueillir 20 personnes pour des réunions, séminaires professionnels ou formations. Depuis peu, il est aussi ouvert aux associations et particuliers (fête de famille, anniversaire...) le soir ou le samedi. Le service a été bien accueilli par les autres commerçants et la mairie et pour les repas, le Guet'z est sollicité en fonction des besoins.

Plus d'informations : <https://www.lesalonbalzac.fr/>

À côté du salon, 3 logements sont loués dans l'optique d'une "résidence" inter générationnelle. Ils sont occupés par 2 seniors et un jeune. Enfin, l'ancienne auberge de la Poste a été rénovée et est à la location pour une activité tertiaire.



Victor Edésá – Ostéopathe

Diplômé en 5 ans de l'Institut supérieur d'Ostéopathie de Lyon, après une expérience dans l'Armée de l'Air Salon de Provence, Victor Edésá a décidé de créer son cabinet d'ostéopathie à Balzac.

Dans notre commune, il a reçu un très bon accueil et des moyens ont été mis en œuvre pour faciliter son installation. Après avoir été locataire d'un cabinet dans les locaux de la mairie, il a acquis une grange, propriété de la mairie qui lui a permis de s'installer place de la Liberté.

En ce qui concerne ses projets, il souhaiterait fonder un centre médical (radiologie, traumatologie, etc.) d'accès direct (1^{ère} intention) à la fin de ses études de médecine (actuellement en cours) avec une situation géographique idéale à proximité de son cabinet actuel.

À la même adresse, partage d'une deuxième pièce du local par trois praticiennes :

Nathalie Lucas - L'art des Sens - Praticienne en Art Thérapie

Périne Marescaux - Amma Sphère - Massage bien être et sportif, cryothérapie compressive

Sophie Plaize-Paitrault - Sophrologue – relaxologue





Véronique Chambret, gérante de la supérette Vival

Véronique Chambret, gérante de la supérette Vival

Son enfance passée dans les différents commerces de ses parents ont certainement donné l'envie à Véronique Chambret de se tourner vers ce métier.

Après avoir travaillé durant 20 ans à l'entrepôt Intermarché de Roulet, dans le secteur logistique, elle dirige le Vival de Hiersac à partir de 2011, durant 5 ans.

Sollicitée pour reprendre le Vival de Balzac, elle accepte sans difficultés et découvre des habitants sympathiques.

Elle poursuit l'activité de buraliste et jeux à gratter et est habilitée à proposer les billets de loterie France Loto. Après avoir restructuré l'intérieur du local, aménagé un bar et ouvert une antenne de Mondial Relay (dépôt de colis), elle installe un rayon maroquinerie, vêtements, bijoux.

Depuis peu, des paniers de fruits et légumes sont proposés avec majoritairement des produits locaux.

Ses projets :

- de par son statut de buraliste, Véronique Chambret, va prochainement offrir à ses clients, la possibilité d'ouvrir un compte Nickel, crédit instantané,
- installer un linéaire de produits Leader Price.

Ravie de l'ambiance de la place de la Liberté, elle souhaite favoriser les échanges entre les commerçants et les professionnels.



Yann LAVERGNE : le Moulin de Balzac

Yann LAVERGNE : le Moulin de Balzac

Mon arrivée à Balzac s'est faite en 2 temps : d'abord professionnellement, avec la reprise du Moulin de Balzac, puis, quelques temps après, j'ai emménagé dans la maison attenante à la boulangerie. Balzac est juste exceptionnelle ! Commune très familiale, festive, c'est super agréable de vivre ici ! Même si nous ne pouvons pas toujours participer à toutes les manifestations, le cœur y est.

Mon accueil par les habitants a été formidable ! Mon équipe et moi sommes très heureux de travailler au service des Balzatois(e)s. Nous avons été accueillis avec le sourire et la bonne humeur ! Et c'est précisément cela qui nous donne envie de nous dépasser et de faire toujours mieux ! Même s'il existe des loupés car nous restons humains avant tout, je peux assurer que l'équipe donne son maximum !

Mon parcours : j'ai commencé par un CAP Pâtissier chez Parfums sucrés de Daniel Hue (alternance avec la CIFOP, puis, les métiers de bouche ont été transférés au CFA CMA de Barbezieux). J'ai enchaîné avec un CAP Chocolatier-Confiseur chez Bruno Meunier à Châtelleraut (alternance avec le CFA de Poitiers), puis, j'ai terminé avec un BTM Pâtissier-Confiseur-Glacier-Traiteur, toujours à Châtelleraut (Alternance avec le CFA CMA de Barbezieux). Dès le BTM obtenu, j'ai rejoint en 2020, mon père à la boulangerie Lavergne de Champniers. Enfin, j'ai racheté Le Moulin de Balzac en octobre 2022.

Mes projets pour Le Moulin de Balzac : outre changer les couleurs de la boulangerie, je souhaiterais ouvrir un magasin de chocolats dans l'agglomération. Où ? Je ne sais pas encore, mais maintenant que nous sommes équipés d'un laboratoire spécial chocolat à Balzac, je souhaite développer cette activité.

Pour les autres projets, cela reste secret pour l'instant :)

Dans l'attente de la réouverture de la salle des fêtes, des spectacles de plein air vous seront proposés dans les prochains mois.

GrandAngoulême a choisi de ne pas renouveler le festival Mars en Braconne, mais les Soirs Bleus se poursuivent et d'autres événements culturels sont prévus.

Le **samedi 29 juin** 2024 au château de Balzac, dans le cadre des Soirs Bleus co-organisés par Grand Angoulême et la commune de Balzac, 2 spectacles vous sont proposés :

- Les Baudrières de la compagnie L'Encordée, cirque aérien qui réunit 3 femmes et 6 cordes de coton. Suspendues à une grande coupole ronde, elles évoluent ensemble et se jettent volontiers dans l'inconnu, accrochées par la taille tout en cheminant à travers les nœuds de corde,



- SuperShow de la compagnie Super Cho : spectacle de feu avec du rythme, des chorégraphies à couper le souffle et de magnifiques explosions de lumière.



Du **9 au 15 septembre** 2024, un très grand chapiteau de cirque sera installé place des Charbonnauds. Cette résidence d'artistes circassiens européens, offerte par GrandAngoulême, préparera durant son temps de présence à Balzac, des spectacles à destination des habitants du territoire. Les artistes échangeront avec les habitants, se déplaceront dans les écoles afin de partager avec les enfants sur la vie du cirque et des spectacles seront réservés au public des centres de loisirs.

De belles rencontres à venir !

Vie associative ■ ■ ■ ■ ■

■ ABCD

L'année 2023 a été marquée par une animation, "Murder party", le 24 juin au château de Balzac, sorte de Cluedo géant, animé par des comédiens professionnels.

Tous les participants (une soixantaine de personnes) étaient ravis du déroulement de cette après-midi d'enquête, où il fallait trouver l'auteur d'un meurtre mystérieux.

À l'issue de l'AG de fin 2023, le bureau de l'association est inchangé.

Président : Ismaïl Ergin,
Trésorier : Bernard Modric,
Secrétaire : Didier Bertrand.

2024 verra le retour de "Chabot l'artiste", animation qui cette année devient "Château l'artiste". En effet, pour la journée du patrimoine qui aura lieu le dimanche 22 septembre, les artistes seront accueillis dans la cour du château de Balzac.

D'autres animations sont envisagées : théâtre avec pause musicale, chansons... Des précisions (lieux, dates) seront apportées ultérieurement.

Notre association est ouverte à toutes les bonnes volontés.

Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter le président au 06 34 36 65 20
ou par mail : ismaïlergin.3@gmail.com

■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (A.P.E.)

L'année scolaire 2023/2024 a débuté avec la présence de l'association lors des rentrées scolaires des écoles du RPI de Balzac et de Vindelle. Un café et des viennoiseries ont été offerts afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux élèves et parents et également une bonne rentrée scolaire à tous les élèves.

Des manifestations ont été réalisées sur les communes de Balzac et de Vindelle :

- séance photos au mois d'octobre à l'école de Balzac
- Halloween : parcours dans le village de Balzac avec des histoires contées
- ventes de madeleines Bijou et de chocolats de Noël
- Carnaval qui a eu lieu sur la commune de Vindelle avec le traditionnel jugement des CM2 et de M. Carnaval.
- le 9 mars : loto des écoles à la salle des fins bois à Vindelle

Les prochaines manifestations à venir sont :

- le 7 avril : manifestation de Pâques
- le 28 juin : kermesse des écoles



NOS ACTIONS



Vie associative

■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (A.P.E.) - suite

L'association participe au financement des projets des écoles de Vindelle et de Balzac : projets sportifs tels que piscine, rugby, voile ... et des séjours ou sorties scolaires.



Parce que nous sommes deux petites communes d'un peu plus de 2000 habitants. Bougeons ensemble pour proposer de belles initiatives, personne ne le fera à notre place.
« Tout seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »
Alors avec ta famille, aide-nous à aller plus loin !

Les illustrations sont produites et signées : Delphine DUROCHER, parent d'élève du RPI Balzac Vindelle

■ ATELIER LARÉLA

Les membres du bureau s'associent pour vous souhaiter leurs meilleurs vœux 2024, que cette nouvelle année vous apporte la joie, la santé pour vous et vos proches et bien sûr que votre imagination, créativité et mains d'artistes comblent les expositions 2024 de vos œuvres colorées.

En raison des travaux, le Salon des Arts 2023 a eu lieu à la maison des associations.

Nous avons eu la présence de monsieur le maire de Balzac, monsieur le sénateur François Bonneau, monsieur le député René Pilato et de madame Maryline Vinet, conseillère départementale de la Charente. Ces présences nous ont fait plaisir car c'était une première pour notre association.

Le pot de l'amitié, préparé par les adhérentes du cours libre, fut un moment réussi en raison de la très bonne fréquentation.

L'exposition, mise en place par les membres bénévoles de l'atelier qui se sont déplacés pour venir poser les grilles, aider à l'accrochage des tableaux, a connu un beau succès.



Atelier
Larela



Participation au Téléthon

Programme de l'atelier 2023/2024

Cours de dessin, peinture, arts plastiques (toutes techniques sauf huile). Cotisation annuelle : 15€

Lundi, mardi de 17h à 18h (ouverts aux 6-10 ans) – 26€ mensuel

Mardi de 15h à 17h et de 18h à 20h (adultes) – 30€ mensuel

Vendredi de 17h à 18h (enfants) et de 18h à 20h (ados) – 30€ mensuel

Pour tout renseignement : Animateur Atelier : Oswald Raynaud 06 80 41 92 35

Yvonne Wateau 06 10 87 33 95 - waty@live.fr - www.facebook.com/AtelierLARELA

En juin 2024, auront lieu les portes ouvertes de l'atelier avec exposition. Des stages sont prévus pour cet été.

Vie associative

■ GYM YOGA SOPHRO BALZAC

L'association enregistre une diminution des inscriptions pour la saison 2023/2024 peut-être liée au déplacement des cours de gym sur la commune de Vindelle. À ce jour, nous comptabilisons 59 adhérents (es) :

- 25 personnes sont accompagnées au yoga par Marie sur les 2 cours du mercredi matin
- 9 personnes participent à la sophrologie le mardi après-midi avec Jean-Philippe
- 36 personnes suivent les cours de gym de Cyrielle le lundi et vendredi et celui d'Eric le mercredi.

Grâce aux inscriptions de ce début d'année, les entrées et les dépenses vont s'équilibrer pour notre plus grande satisfaction.

Nous avons hâte de retrouver notre salle rénovée et espérons un retour plus large de nos adhérents(es) dès la rentrée de septembre 2024.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 13 novembre dernier et a présenté un bilan positif. L'association s'est dotée d'un nouveau bureau :

Présidente : Murielle Rolland
Secrétaire : Sabine Scorcione
Trésorière : Pascale Lebas
Scarlett Bertrand, Denise Laqueue, Geneviève Loppe, Lydie Menon et Réjane Modric demeurent membres actifs.



TÉLÉTHON : « pas nombreux mais ensemble pour la bonne cause »

Le 9 décembre dernier, les associations de Gym de Balzac et de Vindelle avaient envisagé une animation commune : démonstration de gym et de Pilates. Le COVID empêchant l'animatrice d'être présente a conduit Vindelle à annuler sa participation. Néanmoins, notre association a maintenu son animation à laquelle se sont greffés quelques adhérents de Vindelle que nous remercions pour leur bonne humeur. Suite à notre effort, nous avons pu déguster crêpes, gâteaux et boissons toujours dans le but de grossir la cagnotte.

Contacts :
Murielle ROLLAND
06.35.16.84.16
gymyogabalzac@gmail.com
www.facebook.com/gymyogabalzac

GYM YOGA BALZAC

Lundi
18h15-19h15
Fitness
CYRIELLE

Mardi
18h30-19h30
Sophrologie
JEAN-PHILIPPE

Mercredi
9h00-10h15
10h30-11h45
Yoga
MARIE

Mercredi
19h00-20h00
Renforcement musculaire
ERIC

Vendredi
14h30-15h30
Gym diversifiée
CYRIELLE

Tarifs pour l'année :
Gym : 130 € (pour les 2 cours hebdomadaires)
Yoga ou Sophro (1 séance/semaine) : 165 €
Gym+Yoga : 250 €
Gym+Sophro : 250 €
Yoga+Sophro : 250 €

Possibilité de paiement en 3 fois (3 chèques à l'inscription)

Reprise des cours le 04/09/2023 pour le Gym, le 09/10 pour la Sophro et le 13/09 pour le Yoga

2 premières séances gratuites

Renfort Musculaire Endurance cardiaque Etirements Stretching
Fitness Dépense énergétique Fessiers Abdos Bien-être

PROGRAMME 2023-2024

GYM - Lundi à la Salle des Fins Bois de Vindelle
GYM - Mercredi/Vendredi à la Salle du Bourg de Vindelle
SOPHRO et YOGA à la Salle du conseil de Balzac

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, des tarifs proratisés vous seront proposés.

Vie associative

■ COMITÉ DES FÊTES

Les manifestations prévues par le comité des fêtes pour cette année sont :

La cavalcade

La frairie-cavalcade aura lieu les 25, 26 et 27 mai. Le 25 mai, les vélos fleuris seront organisés à partir de 15h par l'APE. Un repas sera proposé le soir sur la place, devant la mairie.

Le défilé de chars fleuris se déroulera, comme chaque année, le dimanche, précédé par le bagad Kevrenn Balzac et une banda.

Le week-end se clôturera le lundi 27 avec le défilé de chars fleuris illuminés suivi du traditionnel feu d'artifice vers 23h.

Le bric-à-brac et la fête des battages

Cette année, le comité des fêtes relance le bric-à-brac dans le chemin du château ainsi qu'une fête des battages le dimanche 28 juillet.

Les jeux inter-villages

Nous aurons également l'occasion de nous retrouver le samedi 31 août lors de la troisième édition des jeux inter-villages.

Vous désirez rejoindre le comité des fêtes ou participer à la confection des fleurs pour les chars, vous pouvez contacter Alexis Gereaud au 07 71 74 25 86.

■ COMITÉ DES JUMELAGES

Comme annoncé lors de notre Assemblée Générale, nous souhaiterions mettre en place un échange entre notre commune et notre ville jumelle de San Prospero sulla Secchia, en Italie.

Il s'agirait d'envoyer une délégation pour représenter la commune de Balzac et participer à leurs Jeux sans frontières en **juillet 2024** puis recevoir une délégation italienne dans le cadre des Jeux Intervillages de Balzac, **fin août**.

Si vous êtes sportifs et intéressés pour faire le déplacement, si vous souhaitez héberger un ou plusieurs membres de la délégation italienne et/ou si vous voulez en savoir plus, vous pouvez d'ores et déjà nous contacter par :

⇒ mail : comitejumelagesbalzac@hotmail.fr

⇒ Téléphone : 06 45 30 56 22

Dès que nous aurons davantage d'informations, nous vous contacterons pour organiser une réunion à destination des habitants intéressés.

■ SPORTS LOISIRS BALZAC

L'Assemblée Générale s'est déroulée le dimanche 24 septembre 2023 à la salle des associations de Balzac. L'A.G a validé la composition du bureau, les postes tenus n'ont pas été modifiés.

Elle a approuvé la reconduction du partenariat avec Intersport. La convention a été renouvelée, elle porte sur des réductions accordées par Intersport et sur notre soutien à des manifestations qui pourraient être organisées par le magasin de Champniers.

L'assemblée approuve la cotisation inchangée de 23€ pour l'année 2023-2024.

La nouvelle saison a débuté le dimanche 3 septembre avec 38 adhérents.

Nous avons repris nos sorties hebdomadaires du jeudi après-midi et du dimanche matin à la découverte de circuits divers et variés.

Rendez-vous fixé place des Charbonnauds à 13h30 le jeudi et 8h le dimanche.

Ces horaires peuvent être modifiés au printemps.

N'hésitez pas à nous rejoindre, la marche est préconisée comme remède pour garder la santé.

C'est nouveau : l'organisation d'un séjour «randonnée-découverte» de la Corrèze du 1^{er} juin au 5 juin au domaine du «Lac de Soursac».

15 adhérents inscrits pour ce séjour en pension complète, logement en chalets.

Comme tous les ans et de tradition, nous avons organisé la randonnée du "Téléthon" le samedi 9 décembre à Vindelle.

Notre repas de fin d'année 2023 s'est déroulé dans une ambiance très conviviale le dimanche 17 décembre à la salle des fêtes des fins bois de Vindelle.

Nos calendriers de sorties, informations diverses et contacts sont accessibles sur notre site :

<http://sports.loisirs.balzac.fr>

J-Paul Merchier : 06 73 08 42 94



Vie associative



■ TENNIS CLUB DE BALZAC

La saison 2023 s'est achevée le 31/08/2023, le club recensait 63 adhérents licenciés (23 adultes et 38 jeunes). L'école de tennis reste toujours attractive, 38 enfants ont bénéficié des cours avec Damien Ricourt. Une équipe de jeunes de 6 ans à 14 ans a participé à la journée des écoles de tennis sur les courts du club de Saint-Yrieix. Le tennis à l'école a connu un joli succès au printemps, les séances ayant été organisées dans 4 classes à Balzac et Vindelle. En mai, 5 enfants ont assisté à des matchs à Roland Garros dans le cadre d'une journée organisée par le Comité Départemental de Tennis.

Au niveau des compétitions, le club a engagé plusieurs équipes chez les jeunes : 8 - 10 ans mixte, 11-12 ans garçons et 15-18 ans filles. Les filles finissent premières de leur poule. Chez les adultes, des équipes féminines et masculines ont été alignées dans plusieurs championnats avec de très bons résultats : 1^{er} en championnat mixte Caroline Marcombes et les filles finissent également premières en championnat régional de printemps. Une très grande implication de tous les joueurs et joueuses, petits et grands.

La saison 2024 a débuté le 1^{er} septembre 2023, une journée «portes ouvertes» a eu lieu le samedi 9 septembre. L'école de tennis sera cette année dispensée par Damien Ricourt les lundi, mardi, jeudi et vendredi (en fonction du nombre d'enfants inscrits) sur 2 séances, 15h50-16h50 pour les enfants sur l'école de Balzac, 16h50-17h50 pour les enfants qui arriveront de Vindelle. Les séances ont lieu sur les 2 courts de tennis extérieurs avec possibilité d'utilisation de la salle des associations en cas de mauvais temps en raison des travaux de la salle des fêtes.

Vous avez envie de jouer au tennis, de faire de la compétition ou tout simplement jouer en loisir, vous pouvez encore rejoindre le club. Moyennant une participation, les terrains de tennis extérieurs peuvent être loués pour une journée, un week-end ou pendant les vacances scolaires.

Pour tout renseignement concernant le Tennis Club de Balzac, vous pouvez nous contacter par mail tcbalzac@yahoo.fr ou par téléphone au 06 86 62 86 74

■ **Việt Võ Đạo** (association agréée Jeunesse et Sports)



Migration des cours pendant la période de rénovation de la salle des fêtes de Balzac.



Cette année, étant donnés les travaux de rénovation de la salle des fêtes de Balzac, les cours de Việt Võ Đạo et de Khí Đạo ont été déplacés le mardi, à Vindelle, dans l'ancienne salle des fêtes, et le jeudi, à Balzac, dans la salle du conseil.

Cours de Việt Võ Đạo dans l'ancienne salle des fêtes de Vindelle.

Prochaines échéances régionales

Le samedi 16 mars 2024 se déroulera à la Flotte, sur l'île de Ré, un trophée interdépartemental des enfants, une occasion pour nos jeunes licenciés de s'essayer à la compétition, et cela tant en technique qu'en combat. Plus tard, les samedi 18 et dimanche 19 mai 2024, nous aurons l'honneur d'accueillir sur Angoulême un stage national dirigé par Maître Gérard NGUYỄN Dân Việt, 9^{ème} đẳng, plus haut gradé en Europe pour les arts martiaux vietnamiens.

Rappel des lieux et horaires d'entraînement :

Séances de Việt Võ Đạo, l'art martial vietnamien : pour les enfants, à partir de 5 ans, mardi de 19h à 20h, à Vindelle et pour les adolescents et les adultes, mardi de 19h à 21h, à Vindelle, jeudi de 19h à 21h, à Balzac.

Séances de Khí Đạo, la voie de l'énergie (assouplissements, musculation douce, respiration, méditation) : mercredi de 17h45 à 19h, à Vindelle ; jeudi de 18h à 19h, à Balzac ; vendredi de 18h à 19h15, à Vindelle.

Renseignements : sur place lors des séances, par téléphone au 05 45 67 08 18 ou au 06 88 75 43 29, sur le site <https://vietvodao-charente.fr/> et à l'adresse VVD-TLTSP-16@hotmail.fr

Jeunesse



■ ÉCOLE

La vie de l'école

Notre école a accueilli de nouveaux élèves depuis le début de l'année scolaire. Nous leur souhaitons une très bonne adaptation. Nos effectifs passent donc à 115 élèves répartis sur 5 classes.

Nos plus grands élèves des classes de CP et de CP/CE1 sont partis en classe de neige à St Lary pendant une semaine et en sont revenus plus forts de cette expérience enrichissante :

- de nouvelles activités comme le ski et les raquettes,
- de nouveaux exploits personnels et collectifs : dormir loin de ses parents, respecter ses camarades de classe nuit et jour, supporter les maîtresses !...

Nous remercions tous les commerçants et artisans de Balzac qui, grâce à leur don, ont permis ce merveilleux voyage, ainsi que l'association des parents d'élèves et le SIVOM des AsBaMaVis !



Les plus jeunes, pendant ce temps, ont eu la chance de voir arriver le Père Noël au cours de leur fête de décembre ! Petits et grands ont beaucoup apprécié cette intrusion qu'ils n'ont pas repoussée !!!

Le printemps semble vouloir montrer le bout de son nez plus vite que d'habitude...

Il se peut qu'il ait beaucoup à faire : beaucoup de fleurs à faire pousser pour permettre aux abeilles de polliniser au mieux, beaucoup de bébés animaux à faire naître pour peupler nos campagnes, beaucoup de soleil à apporter sur des visages moroses.

À l'école, nous allons lui donner un coup de main : nous créons un espace de biodiversité, une haie sèche, dans le jardin, faite de branches coupées apportées par les employés communaux et les parents lors des moments de taille. Ces branches, installées entre deux rangées de piquets, vont permettre aux oiseaux de nicher, d'apporter de petites graines variées qui germeront et développeront de nouveaux arbustes : cette haie morte deviendra alors une haie vivante, lieu de vie d'une multitude de petites bêtes et de fleurs, qui alimenteront à leur tour des animaux plus grands... Un lieu de biodiversité retrouvé, grâce aux efforts de tous (employés communaux/parents...) et à l'inventivité de Kasia, de l'association «Les compagnons du végétal» qui nous accompagne sur ce projet.



Nous aurons, finalement, aidé le printemps à faire pousser des fleurs, à faire naître des petites bêtes, nous en avons le sourire aux lèvres !!!



■ SIVOM des AsBaMaVis

Un Syndicat Intercommunal à VOcation Multiple pour les communes
ASnières sur Nouère, BALzac, MARSac et VIndelle

Le SIVOM coordonne quatre communes, garantissant ainsi une cohésion totale entre les différentes instances éducatives. L'idée maîtresse est que l'enfant évolue dans un environnement où il connaît chaque intervenant, que ce soit les enseignants, les Animateurs de la Communauté Éducative en Milieu Scolaire (ADCEMS), les animateurs du SIVOM, ou les intervenants des activités extrascolaires. Cette approche favorise une compréhension holistique de son parcours éducatif.

DES ACTIONS CONCRÈTES ET DES ASSOCIATIONS ENGAGÉES :

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) des AsBaMaVis se distingue par son engagement à intégrer des associations au cœur des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Des exemples concrets illustrent cette démarche, montrant comment ces associations enrichissent le quotidien éducatif des enfants. Par exemple, des associations spécialisées dans les arts, le sport, ou encore la préservation de l'environnement, participent activement à diverses activités après l'école.

UN TROMBINOSCOPE POUR METTRE EN AVANT LES ACTIONS :

Dans le cadre du renouveau du PEDT, un trombinoscope de tous les intervenants auprès des enfants voit le jour. Cette initiative vise à mettre en lumière le travail

exceptionnel réalisé par ces organisations au sein de la communauté éducative. Il permet également de créer une connexion visuelle entre les parents, les enseignants et les intervenants extérieurs, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à une communauté éducative engagée. **Le PEDT chez les AsBaMaVis** : une alliance éducative pour l'épanouissement de l'enfant.

Dans un souci constant d'éducation et de bien-être de nos enfants, le SIVOM des AsBaMaVis annonce la sortie du Projet Éducatif du Territoire 2024. Cette initiative vise à créer un véritable lien entre tous les partenaires.

L'objectif est clair : informer les habitants des 4 communes (Asnières, Balzac, Marsac, Vindelle) de l'existence du PEDT, afin que ces derniers comprennent son rôle essentiel dans le parcours éducatif de leur(s) enfant(s). Le PEDT se positionne comme un véritable chef d'orchestre, mettant en relation tous les acteurs autour de l'enfant, que ce soit à l'école, au centre ou pendant les TAP.

La genèse d'une pluralité d'actions a pu voir le jour autour du PEDT au cours de ces dernières années. L'intervention des associations locales comme «les amis de Panket» ou «Planche de cirque» en est l'un des exemples phares. Des soirées ont pu naître

comme «les soirées jeux» ou «les boums de fin d'année», afin d'offrir un moment de partage aux familles des 4 communes qui composent notre SIVOM.

Une exposition, au lieu de culture Les Modillons à Vindelle a permis de mettre en lumière des œuvres artistiques des enfants réalisées à la fois durant le temps scolaire et le temps de présence au SIVOM.

De plus, un site internet a vu le jour afin de centraliser les informations importantes qui peuvent circuler au sein du territoire des Asbamavis.

UN PEDT DYNAMIQUE, INCLUSIF UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE :

En somme, le redémarrage du PEDT dans les AsBaMaVis représente bien plus qu'une simple coordination administrative. C'est un véritable projet éducatif partagé, où les enseignants, les élus, les ADCEMS, les animateurs, les associations et les parents travaillent main dans la main pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif complet et épanouissant.



■ SIVOM des AsBaMaVis

Un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple pour les communes ASnières sur Nouère, BALzac, MARSac et VIndelle

LE CENTRE DE LOISIRS

Petit aperçu de la soirée jeux 2023, organisée par le SIVOM en collaboration avec les élus, les animatrices des Asbamavis, et les bénévoles. Cette soirée, destinée à soutenir l'association «Les amis de Panket», fut un réel succès grâce à la présence et l'implication des parents et des enfants des 4 communes.

La première édition de cette soirée s'est soldée par une magnifique victoire des parents qui remettront leur titre en jeu en 2024.



Petite sortie «nature» lors des vacances de la Toussaint, où les enfants de l'accueil de loisirs ont pu découvrir la beauté du territoire des AsBaMaVis, ainsi que la faune et la flore qui la composent. Un joli moment de découverte et de partage pour les plus petits.

Le centre de loisirs, ce sont aussi des moments culturels, avec des sorties dans le petit théâtre des marionnettes dans le centre ville d'Angoulême (photo ci-dessous). Tandis que les ados de la Maison Des Jeunes ont pu découvrir le Centre International de la Bande Dessinée et le musée de la BD cette même journée.



Si vous souhaitez inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs ou à la Maison des Jeunes pour les vacances d'avril, les inscriptions se feront sur notre site «asbamavis.fr» à partir du 25 mars.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer :
SIVOM des Asbamavis, Place Jean-Louis Guez de Balzac, 16430 BALZAC 05.45.68.29.34

Adresses e-mail :

Accueil de loisirs :

centredeloisirs.asbamavis@gmail.com

Maison des jeunes :

maisondesjeunes.asbamavis@gmail.com

SIVOM des Asbamavis :

asbamavis@balzac.fr

Présidente :

Martine LIEGE-TALON

Vice- présidente :

Emmanuelle PELLIER - Directrice : Christine MARINATO-LEDAIN

■ FRITILLAIRE PINTADE (*Fritillaria meleagris*), OU TULIPE À DAMIER

Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), ou tulipe à damier, est une plante bulbeuse de la famille des liliacées. C'est une printanière précoce parmi les premières espèces à fleurir au sein des prairies humides qui porte de nombreux noms locaux : pimperotte, coquelourde, chaudron, coccigrole, damier, paloube, pelote...

Son nom latin, *Fritillaria* vient de *Fritillus* désignant un cornet pour jeter des dés. *Meleagris* est la traduction latine de la pintade, dont le plumage est tacheté de la manière des pétales de la Fritillaire.

Dans notre département, elle est présente dans la majeure partie de la vallée de la Charente et de ses affluents, elle représente donc une plante typique de notre commune de Balzac.

C'est une printanière précoce, qui fleurit à partir de la mi-mars et pour un mois environ.

Son habitat principal est la prairie humide, qui peut se décliner sous plusieurs formes comme la prairie alluviale inondable ou évoluer en forêt alluviale inondable (aulnaie, peupleraie ...).

Pour sa reproduction, la Fritillaire produit des graines légères à ailettes dont on suppose que le vent les emmènera loin. Pour parfaire cette dissémination, le fruit, d'abord penché à la façon d'une clochette (comme la fleur) se redresse au fur et à mesure de sa maturité jusqu'à adopter une position « droite » avant de s'ouvrir par le haut. Dans ces conditions, seuls de forts vents capables d'agiter énergiquement le fruit permettront l'éjection des graines.

Encore considérée comme très commune il y a peu, ses effectifs ont considérablement régressé depuis une quarantaine d'années. La principale cause en est la disparition de son biotope de prédilection : la prairie humide. Drainage et mise en culture, conversion en peupleraie intensive, fertilisation massive des prairies, sont autant d'atteintes aux Fritillaires, qui souvent ne subsistent qu'en limite de parcelles ou au bord des chemins.



Plante d'intérêt patrimonial, la Fritillaire est classée comme espèce prioritaire dans la liste rouge de la flore menacée du Poitou-Charentes (Société Botanique du Centre Ouest, 1998).

Évitons de la cueillir ! Les Charentais d'origine ont pour habitude de ne pas la cueillir en raison de son mauvais présage.



Environnement - Santé ■ ■ ■ ■ ■

■ MOUSTIQUE TIGRE (*Aedes albopictus*)

Le moustique tigre a été détecté dans la commune de Balzac en 2023, sachez le reconnaître et vous en protéger.

Lutter contre le moustique tigre



En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie, on empêche le moustique tigre de pondre et de proliférer !

80% des moustiques naissent sur le domaine privé... nous avons donc tous un grand rôle à jouer !

Les femelles moustique tigre privilégient de **petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs (l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire!)**. Elles pondent jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...).



Exemples de lieux de ponte et d'émergence des moustiques tigres

RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- ✓ Il est **rayé noir et blanc** (corps et pattes)
- ✓ Il est **très petit (5 mm)**
- ✓ Sa piqûre est **douloureuse**
- ✓ Il pique durant la **journée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit !)



Le saviez-vous ?

Le moustique tigre est un moustique urbain qui se déplace peu, il vit dans un rayon de 150 mètres : **le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !** Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois.

Les bons gestes

- **Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie** : même si un récupérateur d'eau de pluie est fermé d'un couvercle, le moustique peut entrer et ressortir par la gouttière ! Les solutions : tendre une moustiquaire ou un tissu entre la sortie de la gouttière et la surface de l'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.
- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, bâches, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.
- **Petite astuce** : Vous pouvez mettre du sable dans les soucoupes de pots de fleurs : l'eau sera présente pour la plante mais le moustique ne pourra pas pondre.
- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie** et notamment les regards où de l'eau peut stagner. Le moustique adore les rétentions de pluie dans un amas de feuilles ou d'autres matières !
- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins, piscines hors d'usage...) avec un voile ou un simple tissu pour éviter à l'eau de stagner et au moustique d'y accéder.

Environnement - Santé ■ ■ ■ ■ ■

■ MOUSTIQUE TIGRE (*Aedes albopictus*) - SUITE



Pour éviter les piqûres :

À l'intérieur :

- Aménagez votre habitation en mettant des moustiquaires aux fenêtres ou portes stratégiques : porte donnant sur l'espace extérieur, fenêtres couramment utilisées pour aérer...
- Utilisez un ventilateur : cela permet d'éloigner les moustiques qui sont dérangés par le vent produit.

À l'extérieur :

- Portez des vêtements clairs, longs et amples,
- En balade avec bébé, utilisez une moustiquaire de poussette (non- imprégnée d'insecticide car elle peut entrer en contact avec la bouche de l'enfant).

L'usage répété de produits répulsifs contre le moustique (insecticides) n'est pas recommandé, sauf pour se protéger dans un pays où sévissent des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika, ou bien en cas de survenue exceptionnelle d'une épidémie locale qui serait alors annoncée par l'ARS.

Enfin, soyez attentifs à la surinfection des piqûres par grattage.

Le saviez-vous ?

Dans quel cas le moustique tigre est-il dangereux pour la santé ?

Le moustique tigre peut transmettre la dengue, le chikungunya ou le Zika **quand il vient de piquer une personne porteuse de la maladie**. Pour l'instant, en Nouvelle-Aquitaine, l'ARS en collaboration avec Santé publique France et les médecins de la région, arrive à stopper le risque d'épidémie très rapidement, dès qu'une personne porteuse de ces maladies revient de zone infectée (on appelle ça, un « **cas importé** » de dengue, chikungunya ou Zika). Jusqu'à présent, grâce aux mesures mises en place, aucune personne n'ayant pas voyagé n'a été contaminée par ces maladies (on appellerait ça un « **cas autochtone** »). Mais la vigilance de tous les voyageurs est essentielle pour éviter l'apparition de ces maladies en métropole.

Pour en savoir plus : site internet de l'ARS Nouvelle Aquitaine.

■ BORNES À BIODÉCHETS ET COLLECTE DES BACS NOIRS

Nous vous rappelons que 10 bornes à biodéchets ont été installées sur la commune. **Leur ramassage a lieu toutes les semaines** afin d'éviter au maximum les odeurs. Les nuisances sont limitées en respectant les consignes d'utilisation et notamment en y **jetant les biodéchets dans un sac plastique fermé non biodégradable**.

Il est impératif de jeter nos biodéchets (viandes, poissons, fromages...) dans ces bornes car depuis le 1^{er} janvier, ceux-ci sont interdits dans les bacs noirs ! Les restes de fruits et légumes doivent idéalement être compostés ou à défaut jetés dans les bornes à biodéchets.

La nouvelle fréquence de collecte des bacs noirs (une fois toutes les deux semaines) n'a pu être mise en place début 2024 comme prévu suite à des contraintes logistiques et organisationnelles de GrandAngoulême. Sa mise en place aura lieu d'ici la fin de l'année : une communication dédiée est prévue.



Infos pratiques

Services communaux

MAIRIE - Place J.L. Guez de Balzac

Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi

⇒ de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

et mercredi de 8h à 13h et 13h30 à 17h

☎ : 05.45.68.42.69

@ : mairie@balzac.fr

@ : élus@balzac.fr

C.C.A.S. Commission Communale d'Action Sociale de Balzac (secours ponctuel d'urgence, aides financières ou bons alimentaires).

Mairie ☎ : 05.45.68.42.69

Aidants Connect :

C'est un service public numérique qui permet à des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques.

Mairie ☎ : 05.45.68.42.69

Les journaux de la commune :

« Vivre à Balzac », parution biannuelle au printemps et à l'automne.

Le site Internet : www.balzac.fr

L'application mobile : MMEP (Ma Mairie En Poche)

ÉCOLE JEAN CAILLAUD

6 rue de l'École - ☎ : 05.45.68.28.43

R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

École de BALZAC : 5 classes de la maternelle au CE1.

École de VINDELLE : 4 classes du CE1 au CM2.

Avec navette gratuite entre les deux écoles.

BIBLIOTHÈQUE – Place J.L. Guez de Balzac

☎ : 05.45.37.02.63 - Ouverture : mardi, jeudi et vendredi
15h /18h - samedi matin 10h /12h

LA POSTE - Place J.L. Guez de Balzac

☎ : 05.45.68.46.70

Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi

⇒ de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

et mercredi de 8h à 13h

Santé à Balzac

MÉDECINE - Docteur MORARU Catalin

6 impasse du Champ du Frêne

☎ : 05.45.68.80.11

PHARMACIE - DETHOOR Jean Luc

78 route de Vars - ☎ : 05.45.68.81.00

Autres services

CENTRE SOCIAL - Assistantes sociales

rue Jean Jaurès - 16160 Gond Pontouvre

☎ : 05.16.09.58.00

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRANDANGOULÊME :

25 Boulevard Besson Bey,

16000 Angoulême

☎ : 05.45.38.60.60

Le site internet : www.grandangouleme.fr

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU POTABLE :

Service public assainissement collectif :

☎ : 05.45.61.88.02

Service public assainissement non collectif:

☎ : 05.45.61.88.18

SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS :

☎ : 08.00.77.99.20 ou 05.45.38.60.60

Le site internet : www.pluspropremaville.fr

Déchetterie de BRIE - ☎ : 05.45.94.45.40

Déchetterie de FLÉAC - ☎ : 05.45.91.21.08

Déchetterie de l'ISLE d'ESPAGNAC

☎ : 05.45.69.30.70

Déchetterie de VARS - ☎ : 05.45.39.09.15

(hors périmètre, convention avec Calitom)

CORRESPONDANT PRESSE

CHARENTE LIBRE

THIBAUT Jacques - ☎ : 06.07.09.70.24

GENDARMERIE NATIONALE

2 boulevard de l'Artillerie

16000 Angoulême

☎ : 05.45.37.50.00

SERVICE RELIGIEUX

☎ : 05.45.69.10.78

SIVOM des AsBaMaVis

MAISON des JEUNES

CENTRE de LOISIRS

Place J.L. Guez de Balzac

16430 Balzac - ☎ : 05.45.68.29.34

Urgences

Gendarmerie : 17

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18

ENEDIS (Entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité)

☎ : 09.72.67.50.16

EAU-Véolia - (exploitant service eau potable)

☎ : 05.61.80.09.02

Mise à jour janvier 2024